

*Ne pas diffuser aux Etats-Unis, au Canada, au Japon, en Australie, en Afrique du Sud, ou en Italie  
Ce communiqué ne constitue pas une offre d'acquérir des titres*

## **Le Conseil de Surveillance d'Euler Hermes Group rend un avis motivé favorable sur le projet d'offre publique d'achat simplifiée d'Allianz SE**

**PARIS – LE 22 DECEMBRE 2017** – Le Conseil de Surveillance s'est réuni le 21 décembre 2017 afin d'examiner le projet d'offre publique d'achat simplifiée visant les actions d'Euler Hermes Group initiée par Allianz.

Le Conseil de Surveillance a notamment pris connaissance du projet de note d'information d'Allianz.

Le prix offert de 122 euros par action représente une prime de +20,7 % par rapport au cours de clôture précédant l'annonce et de respectivement +22,9 %, +22,2 % et +30,8 % par rapport aux moyennes des cours pondérées par les volumes des trois, six et douze derniers mois à la même date.

Dans le cadre de l'offre, Euler Hermes Group a communiqué sa prévision d'atterrissage du résultat net 2017 qui s'établit à 312,6 millions d'euros. Cette prévision inclut un produit fiscal exceptionnel lié au remboursement attendu de l'Etat français de 28 millions d'euros au titre de la taxe sur les dividendes versée au cours des années passées.

Le Conseil de Surveillance a pris acte que, parmi les intentions exprimées par Allianz dans son projet de note d'information, Allianz continue de soutenir la stratégie du management d'Euler Hermes Group et n'envisage pas de modifier, à raison de l'offre, la politique industrielle et financière et les principales orientations stratégiques mises en œuvre par Euler Hermes Group, en dehors de l'évolution normale de l'activité.

Le Conseil de Surveillance a également pris connaissance des conclusions du cabinet Finexsi, nommé en qualité d'expert indépendant le 26 novembre 2017. Finexsi conclut que « *le prix d'Offre de 122,0 € par action est équitable d'un point de vue financier pour les actionnaires d'Euler Hermes* ».

Le comité *ad hoc* composé de membres indépendants du Conseil de Surveillance s'est réuni à deux reprises avec l'expert indépendant pour prendre connaissance de ses conclusions et échanger avec lui. Au terme de ses travaux, le comité *ad hoc* a préconisé que le Conseil de Surveillance émette un avis favorable sur l'offre et recommande aux actionnaires d'apporter leurs actions à l'offre.

Eu égard notamment au caractère équitable du prix de l'offre attesté par l'expert indépendant, le Conseil de Surveillance a considéré que l'offre est dans l'intérêt de la société, de ses actionnaires à qui elle offre une liquidité immédiate et intégrale dans des conditions de prix favorables, et de ses salariés et a en conséquence émis un avis favorable sur l'offre.

Le Conseil de Surveillance a décidé, à l'unanimité de ses membres indépendants, de recommander aux actionnaires d'apporter leurs actions à l'offre.

L'avis motivé du Conseil de Surveillance est reproduit en intégralité dans le projet de note en réponse déposé le 21 décembre 2017 auprès de l'Autorité des marchés financiers.



**Avertissement :**

*Ce communiqué de presse ne constitue pas une offre d'acquiescer des titres. L'offre ne sera réalisée que conformément à la documentation d'offre qui contiendra les termes et conditions complets de l'offre. La documentation d'offre sera soumise à l'examen de l'AMF et l'offre ne sera ouverte qu'après obtention de la décision de conformité de l'AMF. Toute décision relative à l'offre doit se fonder exclusivement sur l'information contenue dans la documentation d'offre.*

*Le présent communiqué a été préparé à des fins d'information uniquement. La diffusion de ce communiqué, l'offre et son acceptation peuvent faire l'objet d'une réglementation spécifique ou de restrictions dans certains pays. L'offre ne s'adresse pas aux personnes soumises à de telles restrictions, ni directement, ni indirectement, et n'est pas susceptible de faire l'objet d'une quelconque acceptation depuis un pays où l'offre ferait l'objet de telles restrictions. En conséquence, les personnes en possession du présent communiqué sont tenues de se renseigner sur les restrictions locales éventuellement applicables et de s'y conformer.*

*Euler Hermes décline toute responsabilité quant à une éventuelle violation de ces restrictions par qui que ce soit.*

**Contacts media :**

**Euler Hermes Group**

Jean-Baptiste Mounier +33 (0)1 84 11 51 14  
[jean-baptiste.mounier@eulerhermes.com](mailto:jean-baptiste.mounier@eulerhermes.com)

**Publicis Consultants**

Romain Sulpice +33 (0)1 44 82 46 21  
[romain.sulpice@mslfrance.com](mailto:romain.sulpice@mslfrance.com)

**Euler Hermes** est le leader mondial des solutions d'assurance-crédit et un spécialiste reconnu dans les domaines du recouvrement et de la caution. Avec plus de 100 années d'expérience, Euler Hermes offre une gamme complète de services pour la gestion du poste clients. Son réseau international de surveillance permet d'analyser la stabilité financière de PME et de grands groupes actifs dans des marchés représentant 92% du PIB global. Basée à Paris, la société est présente dans plus de 50 pays avec plus de 5 800 employés. Membre du groupe Allianz, Euler Hermes est coté à NYSE Euronext Paris (ELE.PA). Le groupe est noté AA- par Standard & Poor's et Dagong Europe. La société a enregistré un chiffre d'affaires consolidé de 2,6 milliards d'euros en 2016 et garantissait pour 883 milliards d'euros de transactions commerciales dans le monde fin 2016. Plus d'information: [www.eulerhermes.com](http://www.eulerhermes.com), [LinkedIn](#) ou Twitter [@eulerhermesFR](#).

Réserve : Certains des énoncés contenus dans le présent document peuvent être de nature prospective et fondés sur les hypothèses et les points de vue actuels de la Direction de la Société. Ces énoncés impliquent des risques et des incertitudes, connus et inconnus, qui peuvent causer des écarts importants entre les résultats, les performances ou les événements qui y sont invoqués, explicitement ou implicitement, et les résultats, les performances ou les événements réels. Une déclaration peut être de nature prospective ou le caractère prospectif peut résulter du contexte de la déclaration. De plus, les déclarations de caractère prospectif se caractérisent par l'emploi de termes comme "peut", "va", "devrait", "s'attend à", "projette", "envisage", "anticipe", "évalue", "estime", "prévoit", "potentiel" ou "continue", ou par l'emploi de termes similaires. Les résultats, performances ou événements prospectifs peuvent s'écarter sensiblement des résultats réels en raison, notamment (i) de la conjoncture économique générale, et en particulier de la conjoncture économique prévalant dans les principaux domaines d'activités du groupe Euler Hermes et sur les principaux marchés où il intervient, (ii) des performances des marchés financiers, y compris des marchés émergents, de leur volatilité, de leur liquidité et des crises de crédit, (iii) de la fréquence et de la gravité des sinistres assurés, (iv) du taux de conservation des affaires, (v) de l'importance des défauts de crédit, (vi) de l'évolution des taux d'intérêt, (vii) des taux de change, notamment du taux de change EUR/USD, (viii) de la concurrence, (ix) des changements de législations et de réglementations, y compris pour ce qui a trait à la convergence monétaire ou à l'Union Monétaire Européenne, (x) des changements intervenant dans les politiques des banques centrales et/ou des gouvernements étrangers, (xi) des effets des acquisitions et de leur intégration, (xii) des opérations de réorganisation et (xiii) des facteurs généraux ayant une incidence sur la concurrence, que ce soit au plan local, régional, national et/ou mondial. Beaucoup de ces facteurs seraient d'autant plus susceptibles de survenir, éventuellement de manière accrue, en cas d'actions terroristes. La société n'est pas obligée de mettre à jour les informations prospectives contenues dans le présent document.